

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

OBJET :

Séance du 17 janvier 2020

AVENANT AU
MARCHE PILOTAGE
ET ANIMATION EN
ECOMOBILITE –
MISE EN ŒUVRE
DU DISPOSITIF
PENDAURA+

N° BU2020-03

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 16
Nombre de délégués
Présents : 11

L'an deux mil vingt, le dix-sept janvier à onze heures, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de

Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 10 janvier 2020

Secrétaire de séance : Gabriel DOUBLET

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Jean DENAIS – M. Christophe BOUVIER – M. Gabriel DOUBLET – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Marin GAILLARD – M. Jean-François CICLET – M. Jean NEURY – M. Christian DUPESSEY – M. Antoine VIELLIARD – M. Gilbert ALLARD – M. Louis FAVRE

• Délégués excusés :

M. Patrice DUNAND – M. Stéphane VALLI – M. Régis PETIT – M. Jean-Pierre MERMIN – M. Christophe MAYET

AVENANT AU MARCHE PILOTAGE ET ANIMATION EN
ECOMOBILITE – MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF PENDAURA+

Par délibération n° BU2019-14 du 21 octobre 2019, le marché Pilotage et animation en écomobilité – Mise en œuvre du dispositif PEnD-AURA+ a été attribué au groupement Mobil'Emploi / Egis Conseil.

Par un traité de fusion par voie d'absorption signé le 2 décembre 2019, l'association Mobil'Emploi et l'association WIMOOV, qui fait partie de la même association GROUPE SOS, ont fusionné.

Le traité de fusion par voie d'absorption stipule dans son article 3 que l'association WIMOOV se substitue à l'association Mobil'Emploi dans les droits et obligations résultant de toutes conventions conclues par celle-ci.

Ainsi, dans les cas où l'association Mobil'Emploi est mandataire d'un groupement, les fonctions de mandataire sont désormais assurées par WIMOOV.

Il convient à présent d'acter par avenant, qu'à compter du 2 décembre 2019, le nouveau titulaire du marché n°2019096 – Pilotage et animation en écomobilité – Mise en œuvre du dispositif PEnD-AURA+ est le groupement WIMOOV/ EGIS CONSEIL.

Envoyé en préfecture le 28/01/2020

Reçu en préfecture le 28/01/2020

Affiché le

SLOW

ID : 074-200075372-20200117-BU2020_03-DE

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant au marché précité, afin d'acter que le nouveau titulaire du marché est le groupement WIMOOV/EGIS CONSEIL.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 28/01/2020

Publié ou notifié le 28/01/2020

Le Président,
Jean DENAIS

